BILAN DE COMPETENCES INDIVIDUEL DYNAMIQUE

A l'attention du Bénéficiaire du Bilan de Compétences

Vincent PAILHOLE
Président

17 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS I Tél. : +33(0)6 07 35 78 74 I E-mail : vpailhole@potentielettalents.com
Siège social et adresse de facturation : 17 rue du Faubourg Saint-Denis I 75010 Paris I SAS au capital de 50 000 Euros I RCS Paris 520 554 155 I SIRET : 520 554 15500025 I Code NAF 7022Z

Pour répondre à votre demande, nous allons orienter notre proposition vers un bilan de compétences individuel. Cet accompagnement vise à vous apporter la posture ainsi que tous les outils nécessaires à la réussite de votre transformation souhaitée.

Objectif du bilan de compétences individuel

- Contribuer à l'amélioration de la posture pour renforcer vos atouts et apporter des pistes de développement sur vos compétences comportementales.
- Définir le projet professionnel et les comportements adaptés et apporter les outils pour favoriser la transformation de votre carrière.

Compétences recherchées et à développer

Connaissance de soi, affirmation de soi, communication et impact, organisation et mise en œuvre.

Public concerné

Tous public, salariés, demandeurs d'emploi, créateur d'entreprise

Modalités et délais d'accès

Sont acceptées toutes les personnes répondant aux dispositions de l'article R6313-8 du Code du travail relatif au bilan de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue.
Le bilan peut débuter dès que le financement est accepté par les organismes financeurs compétents.

Dans les paragraphes suivants, nous vous présentons les différentes étapes du bilan de compétences :

PHASE PRELIMINAIRE

- **Présentation**
 - Présentation de votre demande,
 - Présentation des étapes de votre bilan de compétences : détermination du meilleur format adapté à votre besoin (organisation/durée, objectif personnel)
 - Préparation de la convention tripartite.

Dès votre accord sur la présente proposition et la signature de la convention tripartite qui marquera le début de notre relation contractuelle, nous vous enverrons un questionnaire de réflexion vous permettant de préparer la première rencontre.

PHASE INVESTIGATION

- **Travail personnel avec notre outil « questionnaire de réflexion professionnelle »**

Ce travail consiste à préparer la première rencontre. Il permet de revenir sur votre parcours professionnel en vue de réfléchir aux pistes de projets professionnels à choisir. Ce questionnaire vous permet de vous orienter sur vos atouts et vos contraintes, vos forces et vos points de développement vis-à-vis des cibles à définir par la suite.

- **En amont de la 1ère rencontre (travail personnel) 3 heures**

L'objectif de ce questionnaire est de vous permettre de :

- Valoriser les réalisations durant votre parcours professionnel
- Définir vos compétences professionnelles acquises
- Réfléchir sur vos cibles de projet professionnel

Potentiel et talents © - octobre 2026

- **Rencontres 1 et 2 Inventaire professionnel : Etude du parcours 4 heures**

Rencontre 1 (2 heures)
En première partie :

Avec votre consultant, vous approfondissez **votre parcours professionnel, vos compétences techniques et professionnelles**.
Vous développez les différentes étapes de votre parcours professionnel en termes de réalisations concrètes.

Rencontre 2 (2 heures)
En deuxième partie :

Vous définissez, avec votre consultant, **les différentes compétences techniques et professionnelles** acquises durant les étapes de votre parcours.

- **En amont de la 3ème rencontre (travail personnel) 2 heures**

Vous synthétisez l'ensemble des réalisations de votre parcours professionnel dans un document dédié. Il vous permettra de formaliser vos compétences techniques et professionnelles acquises durant l'expérience professionnelle et discutées lors des premières rencontres.

Vous répondez à un questionnaire de personnalité (choix du questionnaire à déterminer selon le besoin (SOSIE, MBTI, STRONG, PXT, DisC). Ce dernier fait ressortir vos traits de personnalité et vos compétences comportementales, ou les hypothèses de pistes professionnelles avec STRONG.

- **Rencontres 3 et 4 Synthèse des compétences professionnelles et comportementales**
2 semaines après le 2ème rendez-vous
4 heures

Rencontre 3 (2 heures)
En première partie :
Le consultant **échange** avec vous sur la synthèse qu'il aura rédigée concernant vos compétences professionnelles. Le consultant restitue ensuite les résultats du questionnaire de personnalité sur les compétences comportementales.

Rencontre 4 (2 heures)
En deuxième partie :
Le consultant **rédige** avec vous la synthèse de l'ensemble de vos compétences professionnelles et comportementales. Ensemble, vous réfléchissez aux premières pistes de projets professionnelles issues du questionnaire.

- **En amont de la 5ème rencontre (travail personnel) 2 heures**

Vous réfléchissez à différentes pistes de projets professionnelles à partir des résultats identifiés lors de votre précédente rencontre avec le consultant.

- **Rencontre 5 Réflexion sur le projet professionnel 2 heures**
2 semaines après le 4ème rendez-vous

A partir des pistes de développement identifiées avec vous, le consultant et vous réfléchissez à la construction d'un projet concret dont vous allez tester la faisabilité dans votre environnement

Potentiel et talents © - octobre 2026

professionnel. L'objectif est de définir un scenario de projet professionnel dans lequel le consultant et vous-même établissez plusieurs options possibles.

Rencontres 6 Evaluation du projet professionnel par le réseau 2 heures
2 semaines après le 5ème rendez-vous

Préparation

- **Investigation sur les contacts du réseau professionnel**, comment le développer, l'entretenir et le maintenir.
- **Elaboration d'une stratégie en vue de valider votre projet professionnel** et d'activer le réseau du bénéficiaire, mise en pratique sur 1 mois.

Vous travaillez avec le consultant **le discours à tenir avec le réseau**, comment l'approcher pour présenter le projet professionnel et obtenir des informations sur le contexte et l'environnement des postes recherchés.

Pendant 1 mois

Vous mettez en place votre plan d'action et expérimentez votre argumentaire auprès de votre réseau professionnel.

- **Rencontre 7 Validation du projet professionnel 1 heure 30**
2 semaines après le 6ème rendez-vous

Vous **débriefez** avec votre consultant **sur les démarches** que vous avez entreprises.
Vous consolidez les points de réussite et renforcez les axes de progrès.
Si besoin, vous travaillez ensemble à nouveau l'entretien durant un bref moment de présentation.

PHASE CONCLUSION

- **Rencontre 8 Mise en perspective, plan d'actions 1 heure 30**
2 semaines après la 7ème rencontre

Votre consultant vous remet votre synthèse de bilan de compétences. Il reprend vos objectifs, les compétences professionnelles et comportementales identifiées, le ou les projets validés et le plan d'actions à entreprendre.

Avec votre consultant, vous **reprenez le débriefing sur les démarches** que vous avez entreprises.
Vous consolidez les points de réussite et renforcez les axes de progrès.
Vous établissez la suite du plan d'action à mettre en œuvre :

- Relations à contacter
- Actions de recherche à mener
- Calendrier à établir.

A l'issue des 8 rencontres, vous prévoyez un **rendez-vous téléphonique six mois après**.
1 heure

L'objectif est de faire le point sur vos démarches, de maintenir votre motivation et votre énergie dans la poursuite de votre plan d'action.

Potentiel et talents © - octobre 2026

Consultant responsable de l'accompagnement transformation de carrière

Vincent PAILHOLE, Directeur Associé
Directeur et fondateur du cabinet Potentiel et talents, spécialiste des assessment centers et des bilans de compétences. Coach (IFG 2011). Il enseigne la pratique des assessment centers et du bilan de compétences à l'EPP depuis 2015. DEA en 1991, stratégie et organisation d'entreprises (Paris X, Essec, HEC)

DEONTOLOGIE

Tout au long de la démarche, le consultant s'engage vis-à-vis du bénéficiaire au strict respect de la confidentialité sur le contenu de leurs échanges, gage de la confiance qui doit s'établir dans ce type de démarche.

CLES DU SUCCES

Mettre en place une relation de confiance avec le consultant.
Un engagement mutuel de la part du consultant et du bénéficiaire à respecter le calendrier de travail établi, préparer chacune de leurs rencontres et établir un mode de communication simple et direct.
Accompagner un projet réaliste compatible avec l'environnement du marché.

DUREE DU BILAN

Nombre d'heures : 15 heures
Et travail personnel : 8 heures
Pour un total de 24 heures réparti sur une période autour de 4 mois.

TARIF

2 100 Euros TTC

DATES ET LIEU DU CENTRE DE BILAN

Les dates sont à déterminées avec le bénéficiaire.
Dans nos locaux : 40 rue du Louvre, 75001 PARIS

Situation de handicap : Nous nous efforçons d'adapter le déroulé de nos formations aux situations de handicap. Alors nous vous remercions de nous prévenir à vpailhole@potentielettalents.com afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

ATTESTATION

Une attestation de fin de bilan vous est remise au dernier rendez-vous.

EVALUATION

Avant le bilan de compétences : questionnaire professionnel et de motivation
Pendant le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction
Après le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.

SUIVI DU BILAN DE COMPETENCES

Emargement à chaque rendez-vous.

Potentiel et talents © - octobre 2026

CONTACT
Vincent PAILHOLE
Tél : 06 07 35 78 74
vpailhole@potentielettalents.com

www.potentielettalents.com

Notre médiateur de la consommation

Potentiel et talents © - octobre 2026